



PHOTOS : P. SUCHET/AVENIR

CARTE D'IDENTITÉ

Marais de Berland

- **Type de site**
ENS* associatif et APPB*
- **Localisation**
Saint-Christophe-sur-Guiers
- **Principaux propriétaires**
CEN Rhône-Alpes / CEN Isère, GRT Gaz et privés
- **Surface de la zone d'intervention**
3,5 hectares
- **Gestionnaire**
Conservatoire d'espaces naturels Isère - AVENIR
- **Période d'action du plan de préservation et d'interprétation**
2010-2014

*ENS : Espace Naturel Sensible

*APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

Le marais de Berland

Une petite zone à haute valeur patrimoniale

La zone humide de Berland est labélisée **Espace Naturel Sensible - Associatif (ENS-A)** depuis 2003 (délibération du Conseil général du 03 octobre 2003). La maîtrise d'ouvrage du site est assurée par le Conservatoire.

La toute première implication du Conservatoire sur le site du marais de Berland s'est faite au travers d'une opération départementale de souscription visant à préserver des stations de plantes protégées. C'est une orchidée remarquable (protégée à l'échelle nationale et visée par une directive européenne) qui était alors l'objet de cette souscription : le Liparis de Lœsel.

C'est ainsi qu'un premier document de gestion sommaire a été réalisé sur le site dans le milieu des années 90 mais les premières actions restèrent peu visibles du fait de la faible maîtrise foncière. Durant ce laps de temps, la découverte de nouvelles espèces patrimoniales est venue renforcer l'intérêt du site.

La récente augmentation de la maîtrise foncière et/ou d'usage sur le marais permit alors d'envisager des opérations de gestion plus conséquentes comme, par exemple, le déremblaiement de la plate-forme GRT gaz en 2006.

Il devenait alors nécessaire de disposer



d'un document qui cadre les actions à venir sur le site. C'est en 2010 que la nouvelle notice de gestion a été réalisée. Elle présente l'état des lieux et les propositions de gestion destinées à la conservation de ce marais remarquable, aussi bien pour son patrimoine naturel et son paysage que pour la protection des captages d'eau potable de la plaine.

En 2011, l'intérêt du site était à nouveau reconnu au travers de la prise d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) visant à protéger le site.

Description du marais

L'ENS du marais Berland est une zone humide composée essentiellement de milieux ouverts bordés par quelques boisements humides. Cet espace naturel est borné par la colline de Cordanière culminant à 553 m à l'Est et surplombé à l'Ouest par la falaise calcaire du Rocher du Frou culminant à 1200 m. Ce marais s'inscrit dans un paysage traditionnel montagnard composé de hameaux, d'une agriculture essentiellement dédiée au pâturage et d'un milieu forestier dominant

sur les pentes.

Cette dépression a pour particularité de devenir un étang lors de phénomènes pluvieux importants. Ce marais a longtemps été exploité pour l'utilisation de la blâche en tant que litière. Mais depuis les années 70, il a progressivement été abandonné avant d'être reconnu comme un milieu naturel exceptionnel bénéficiant



Liparis de Lœsel

PHOTOS : M. JUTON/AVENIR

ainsi de mesures de restauration et de conservation.

Des milieux, une faune et une flore remarquables

Les bas-marais alcalins sont des habitats naturels composés essentiellement de petites Laïches et de mousses. Ces formations basses se développent sur des sols tourbeux gorgés d'eau en permanence, alimentés par des eaux pauvres en nutriments et fauchés ou pâturés annuellement.

Cette formation est caractérisée, entre autres, par la présence de la Laïche de Davall (*Carex davalliana*), petit carex caliphile.

On retrouve également dans ces habitats de nombreuses orchidées et notamment le Liparis de Lœsel (*Liparis loeselii*).

Les prairies dominées par la Molinie (*Molinia cearulea*) se développent sur des sols humides et pauvres en nutriments soumis à une fluctuation du niveau d'eau. On retrouve tout un cortège de plantes associées comme : *Deschampsia caespitosa*, *Calluna vulgaris*...

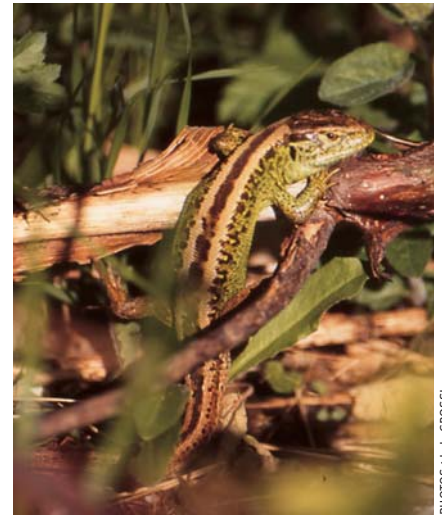
La représentation de cet habitat est faible et n'est maintenue sur le site que par la fauche de certaines parcelles.

Côté flore, 8 espèces sont protégées à l'échelle régionale et une est protégée à l'échelle nationale et visée par une directive européenne : le Liparis de Lœsel.

Côté faune, plusieurs espèces de chauves-souris utilisent le site en territoire de chasse, un papillon visé par une directive européenne est également présent, quelques espèces d'oiseaux et d'amphibiens. La seconde rareté du site réside dans la présence du Lézard des souches, une espèce très rare en Isère puisque seules trois communes l'hébergent.

Menaces sur le marais

Le marais de Berland est régulièrement impacté par des remblais provenant de matériaux de démolition ou des résidus d'ensilage mélangés à du plastique agricole. Ces dépôts de matériaux ont un impact important sur les habitats naturels et sur le fonctionnement hydraulique du marais. Ces remblais concernent à ce jour



PHOTOS : J.-L. GROSSI

Lézard des souches

des terrains privés.

Une autre menace, moins visible mais tout aussi problématique, relève du non-raccordement d'un certain nombre de foyers dont une partie des écoulements rejoignent le marais de manière sauvage.

JEAN-LUC GROSSI



ZOOM SUR LA GESTION

En 2010, une notice de gestion a été validée, elle rassemble les orientations pour les années à venir (2010 - 2014). Deux grands objectifs rassemblent les principales actions de la notice de gestion ; la conservation voire l'amélioration du fonctionnement hydrologique du marais et la conservation et la restauration du bas marais à Liparis de Lœsel. Les objectifs de gestion sont présentés dans la carte ci-contre dont la légende est la suivante :

- Conserver et améliorer l'hydrologie du marais
- ▨ Déremblaiement et suppression des drains
- Conserver et restaurer les prairies tourbeuses
- ◆ Conserver et recréer les habitats du Lézard des souches
- Conserver les boisements
- Améliorer la mosaïque de milieux disponibles
- Augmenter la biodiversité du site
- Assurer la sécurité
- Mise en valeur du pont en pierre